

Résidence de recherches cinématographiques

Association Plan Libre / Orléans (45)

Chaque année, Plan Libre accueille 1 à 2 projets de fiction de format court (excluant les installations, les performances et la scénographie vidéo), dans une résidence se voulant être un laboratoire de recherche cinématographique, ainsi qu'un lieu ouvert à de nouvelles approches collaboratives et expérimentales autour de la fabrication des films.

L'association prône l'émancipation des résidents dans le processus même de fabrication des films (autonomie, expérimentation, temps de recherche et de réflexion) dans l'environnement du 108 (*voir plus loin*) favorisant la rencontre et la cohabitation avec d'autres oeuvres et artistes (collaborateurs artistiques, films en production, résidences, projections). L'idée est de créer les conditions propices à l'enrichissement des différents projets en écriture ou en fabrication.

Afin de multiplier les chances que ces projets en résidence puissent être réalisés, l'association portera une attention particulière aux films les plus légers à produire.

Contact :

David Da Costa
Référént Résidences

06 32 09 59 18

planlibre@live.fr

Plan Libre
association (loi 1901)
108 rue de Bourgogne
45 000 Orléans
www.planlibrecreations.fr
SIRET : 510 486 418 000 47
APE 5911C



Pourquoi cette résidence ?

Dans le processus de création des films, et particulièrement sur les premiers, les réalisateurs ont souvent peu de temps à accorder à la recherche esthétique de leurs films. La phase d'écriture étant déjà très chronophage et sous rémunérée, la réalité de leurs économies ne leur permettent que très rarement d'accomplir cette phase par des essais concrets (prises de vue et sonores, montages, animation, etc.).

Cette recherche esthétique est souvent disséminée notamment au moment des tournages, si elle trouve sa place au milieu d'une poignée de journées déjà largement saturées. Dans la réalité, les enjeux sont tels qu'ils inhibent presque toujours les prises de risques et le réalisateur se retrouve à "assurer" la fabrication du film dont il a la responsabilité, limitant les explorations et sécurisant un minimum son parcours.

De leur côté, les producteurs n'accompagnent que rarement cette phase de recherche, incompatibles avec leurs plannings et du fait qu'elle mobilise des moyens dont ils ne disposent pas toujours (lieux, matériel, conseils, etc.).

Cette situation est encore plus tendue dans le court métrage, qui devrait pourtant être le lieu de l'expérimentation et de la prise de risque.

A travers cette résidence, nous réaffirmons que ce temps de recherche esthétique en amont et/ou en aval des tournages est nécessaire au réalisateur pour définir sa personnalité, assumer des partis pris plastiques, narratifs, sonores afin de rendre sommes toutes, son travail singulier.

La même singularité largement encouragée par la profession et recherchée par les spectateurs, qui augmentera de plus ses possibilités d'être soutenu sur ses prochains films.

FONCTIONNEMENT

Cette résidence propose un cadre de recherche et de fabrication à des réalisateurs qui amorcent, poursuivent ou finalisent un projet de fiction de format court. Elle s'ancre dans l'environnement du 108 et offre la possibilité aux résidents de solliciter sur place un ensemble de moyens mis à disposition (voir plus loin). Le résident pourra échanger également avec les professionnels fréquentant le 108 : metteurs en scènes, comédiens, artistes pluridisciplinaires, techniciens. Il sera au contact des réalisateurs de l'association avec qui il pourra échanger régulièrement.

DURÉE

Les résidents sont accueillis par l'association le temps variable et adaptable de leur création, sur une étape de celle-ci ou sur son intégralité, et ce dans la limite d'une année.

COÛT ET FINANCEMENT

Frais de résidence : gratuits

Bourse d'écriture : non

Hébergement, restauration et transport : à la charge du résident

BÉNÉFICIAIRES

Dans un souci de renouvellement des regards, cette résidence s'ouvre aussi bien aux réalisateurs cinéma et audiovisuel, professionnels ou amateurs en voie de professionnalisation, qu'aux artistes et metteurs en scène d'autres disciplines artistiques souhaitant s'exprimer sur le médium cinéma. Il faut par ailleurs :

- Être majeur et résider en France
(Si l'auteur souhaite avoir accès aux bureaux de l'association régulièrement, il lui est fortement conseillé d'avoir un pied-à-terre à Orléans ou dans son agglomération).
- Justifier d'une expérience significative dans la création artistique (cinéma, audiovisuel, théâtre, littérature, etc.) et/ou avoir bénéficié d'une formation artistique ;

SÉLECTION / ÉLÉMENTS À FOURNIR

La sélection se fait sur candidature spontanée toute l'année. Les choix sont arrêtés 2 mois avant le début de la résidence. Les documents à fournir sont :

- Un synopsis d'une page avec note d'intentions, ainsi que tous éléments décrivant la démarche de l'auteur ou l'univers du film ;
- Un CV et/ou une filmographie.
- Une note de l'auteur présentant son parcours et son désir de faire du cinéma ;
- Une note du producteur si celui-ci a déjà acquis les droits du film ;
- Attestation de responsabilité civile à jour.

ENGAGEMENTS DU RÉSIDENT

- Présence de l'auteur significative au 108 correspondant à ses disponibilités (obligations professionnelles, familiales, éloignement géographique).
- Avoir finalisé un essai, un extrait ou l'intégralité du film au terme de la résidence.

DÉBOUCHÉS

Au terme de la résidence, l'auteur est libre de diffuser son film si celui-ci est terminé, de continuer sa fabrication ou de le proposer à des producteurs.

Si le projet est suffisamment abouti, l'association pourra proposer à l'auteur de :

- Rencontrer des producteurs de la région ciblés si le film est susceptible d'en intéresser ;
- Proposer sa fabrication au sein de Plan Libre.

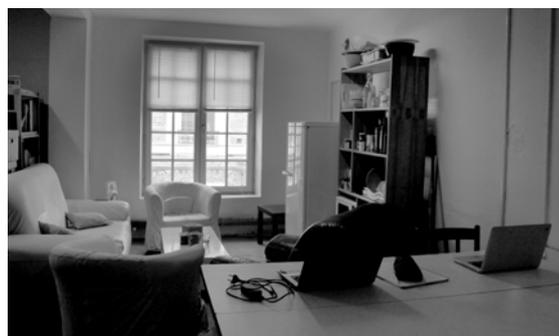
LE CADRE DE LA RÉSIDENCE - LE 108 RUE DE BOURGOGNE À ORLÉANS

Depuis 2003, le 108 est à la fois un lieu indépendant de recherche et d'expérimentation ainsi qu'un collectif de structures artistiques et culturelles professionnelles et d'individus, situé en plein cœur de la ville.



C'est un lieu d'administration, de production, de mutualisation des moyens et d'échanges des ressources professionnelles qui a pour vocation de favoriser les logiques collaboratives, un partage réfléchi des espaces, une réflexion sur les outils partagés et des passerelles entre artistes, projets et acteurs culturels. Il est facilitateur de nouvelles démarches de création et de processus de professionnalisation.

<https://le108.org/>



Dans cet espace, les auteurs auront accès à :

- **Un bureau** dans les locaux de Plan Libre ;
- **Une salle de montage image et son** ;
- **Des salles de répétition** ;
- **Une salle de projection** ;
- **Un studio de captation** avec régie (le Mediaplateau) ;
- **Un fablab** si nécessaire (fraiseuse laser, imprimante 3D, etc.).